

Communiqué : Cité scolaire Voltaire en grève du 11/02

Suppressions de classes, suppressions de postes, réformes Blanquer ÇA SUFFIT.

Nous venons d'apprendre avec stupéfaction la suppression d'une nouvelle classe de Terminale. Ce sont au total 4 classes (1 Seconde, 1 Première, 2 Terminales) soit au moins 160 heures-postes qui sont supprimées. Déjà, l'an passé, nous perdions 5 classes et 130 heures-postes.

Nous avons eu confirmation, ce jour, par notre direction que 7 à 8 postes sont directement menacés. Plusieurs postes seront supprimés tandis que d'autres collègues seront contraints de partager leur service sur plusieurs établissements.

Nous refusons ces suppressions de classes et de postes, qui résultent à la fois des réformes Blanquer, largement rejetées par le milieu enseignant et ne visant qu'à supprimer massivement des postes dans l'Education, et d'une politique rectorale irrationnelle qui déstabilise depuis des années notre établissement.

Nous ne pouvons accepter une telle saignée dans nos moyens qui va remettre en cause nos enseignements : nous ne pouvons accepter la suppression des postes de nos collègues.

Nous refusons que nos élèves soient les victimes de ces suppressions qui ne pourront que dégrader leurs conditions d'études. Nous refusons que nos élèves soient les victimes d'une réforme qui renforce les inégalités et remet gravement en cause leur avenir.

Nous sommes en grève ce jour pour exiger :

- **Le retrait des réformes Blanquer.**
- **Aucune suppression de poste, aucun complément de service.**
- **Le maintien de tous les enseignements disciplinaires.**
- **Le rétablissement de la classe de Première et de la classe de Terminale.**
- **La réduction du nombre d'élèves à 30 par classe au lycée et 25 au collège avec des moyens pour assurer les dédoublements nécessaires dans toutes les disciplines.**
- **la remise à plat des procédures d'affectation sur Paris, pour un système qui respecte l'égalité en termes de mixité sociale et scolaire.**

L'Assemblée générale décide :

- La reconduction de la grève pour le mardi 12 février. Nous nous réunirons en Assemblée générale pour décider des suites du mouvement.
- L'annulation du bac blanc prévu pour la semaine prochaine.
- L'organisation d'une "Nuit des établissements" à Voltaire.

L'AG des personnels du lycée Voltaire soutenue par les sections syndicales Snes-FSU, SN-FO-LC et Sud-Education